



Procès-verbal de la séance du Conseil Communal du 1^{er} juin 2021

Présidence	:	BÜNZLI Luc-Olivier
Ouverture de la séance	:	20h00
Appel nominal	:	20 membres présents – Quorum atteint
Excusés	:	6
Absents	:	2
Votations	:	À main levée
Clôture de la séance	:	22h11
Documents transmis avec la convocation	:	PV de la séance du 1 ^{er} décembre 2020 Préavis 01/2021 ; Préavis 02/2021 ; Préavis 03/2021 ; Préavis 04/2021

ORDRE DU JOUR

- 1) Accueil - présences
- 2) Adoption de l'ordre du jour et du PV
- 3) Informations du Bureau du Conseil et courrier
- 4) Informations de la Municipalité
- 5) **Préavis 01/2021** : Rapport sur les comptes 2020
- 6) **Préavis 02/2021** : Rapport de gestion 2020
- 7) **Préavis 03/2021** : Demande de crédit d'étude de **CHF 128'500.-** pour la transformation de l'ancienne maison Lorini, propriété communale depuis le 01.10.2020 et la construction d'une chaufferie à plaquettes de bois
- 8) **Préavis 04/2021** : Demande de crédit de **CHF 40'000.-** pour le remplacement des luminaires par des LED situés le long de la RC636 en traversée de localité
- 9) Divers et propositions individuelles

* * * * *

1) OUVERTURE ET APPEL

Le Président souhaite la bienvenue à toutes et à tous pour cette dernière séance de législature, du 1^{er} juin 2021.

Le quorum étant atteint, le Conseil peut valablement délibérer et le Président déclare la séance ouverte.

2) ADOPTION DU PROCES-VERBAL ET DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est mis en discussion. Luc-Olivier Bünzli, Président, demande de déplacer le point 3 *Informations du Bureau du Conseil et courrier* en point 10, en fin de séance. L'ordre du jour est adopté avec la modification.

Annexé à la convocation, le procès-verbal de la séance du 1^{er} décembre 2020 est mis en discussion. Le procès-verbal est adopté avec 19 acceptations et 1 abstention.

3) INFORMATIONS DE LA MUNICIPALITE

Etienne Cherpillod, vice-syndic

Souhaite la bienvenue à tous au dernier conseil de législature. La table de la Municipalité est réduite. La Commune fonctionne à trois membres et ceci depuis le 1^{er} avril 2021, à la suite de la démission de Denis Grosjean.

La Municipalité a eu à cœur de présenter un préavis important, ce soir, pour la maison Lorini. Diverses variantes ont été étudiées. Après un premier départ avec un bon nombre de zéro, la sagesse nous a rattrapé et la secrétaire et la boursière communale nous ont un peu rappelé à l'ordre. Le plafond d'endettement ne nous permet pas de partir sur un préavis direct de construction avant la fin de la législature au 30 juin. Nous n'avons pas assez de marge de manœuvre. Dans le préavis une coquille s'est glissée, le montant de « Prestations défraiement » mentionne CHF 20'000.- alors qu'il s'agit de CHF 10'000.-.

Un préavis concernant le dicastère de Rémy Favre doit aussi être voté ce soir, il s'agit d'une demande de crédit pour le remplacement des luminaires par des LED le long de la RC636 sur la route de Moudon.

Le feu du 1^{er} août 2021 aura lieu, sûrement, vers le réservoir mais des informations par un tous-ménages suivra avec plus de détails.

Dorénavant, les samedis, les envois postaux ne seront relevés que dans une seule boîte aux lettres à Vucherens. Il s'agit de la boîte aux lettres du pilier public selon souhait de la Poste.

Un tous-ménages a été envoyé dernièrement pour rappeler que tous les travaux de minime importance doivent être communiqué à la Commune, ceci à la suite de plusieurs petites affaires qui n'ont pas été annoncées.

La construction du nouveau collège de Carrouge avance bien et pour le moment, l'ouverture reste prévue en 2022 malgré un petit problème de livraison de marchandises.

Urbain Cherpillod

Rien à signaler.

Rémy Favre

Consommation et analyse de l'eau :

Le 20 avril dernier, une analyse de notre eau sous pression a été réalisée. Notre eau est soumise à deux analyses distinctes : l'analyse microbiologique et l'analyse chimique. Du point de vue microbiologique rien n'est décelé et pas besoin de chlorer. Cette analyse est totalement et complètement conforme.

L'analyse chimique effectuée en décembre avait décelé du chlorothalonil. Le canton a élargi son contrôle en analysant séparément trois métaboliques du chlorothalonil. Un de ces trois composants, dépasse la limite dans deux de nos trois sources.

A la sortie du réservoir, l'eau est potable et est en dessous de 100 nano gramme par litre.

Nous avons mandaté « Arnaud Wiesmann » de Mézières pour déverser le surplus dans les canalisations adéquates en direction du ruisseau. Les deux autres Stap nous fournissent suffisamment d'eau. Nous avons mis la Stap des Carroz de côté et son écoulement part en direction du ruisseau. On devra vraisemblablement sortir de cette source complètement car elle passe dans le réseau avant d'arriver au réservoir. Le problème sera en été, étant donné que nous sommes livrés par Vuillens et le chlorothalonil dépasse 4 chez eux. Boucler cette source définitivement tant qu'il n'existe pas une façon de corriger le problème n'est donc pas la solution mais corriger le problème coûterait très cher. Pour exemple la commune de Payerne a installé un filtre à charbon et ceci est onéreux.

4) **PREAVIS 01/2021 : RAPPORT SUR LES COMPTES 2020**

Commission de gestion : Gislain Grosjean, Valérie Hirt, Christophe Dutoit

Présentation par la Municipalité Urbain Cherpillod

Un confortable bénéfice de **CHF 50'896.66** ressort des comptes 2020, auquel il faut ajuster les diverses attributions aux comptes de réserves et amortissements extraordinaires.

L'année 2020 aura été une belle année, malgré la COVID.

Les subventions forestières, la vente de bois et le décompte final de l'ASIJ ont présentés des meilleurs chiffres que prévu, ce que nous avons sous-estimé dans le budget.

Les facteurs sont variables et ne vont pas forcément se reproduire dans le futur. Nous restons donc prudents.

Rapport de la commission

Le Rapporteur lit le rapport et recommande d'adopter le préavis tel que présenté.

Discussions

Luc-Olivier Bünzli, Président, propose de passer pages par pages les comptes 2020.

Suite aux questions et remarques de Jean-Blaise Held, Pierre Béda, Fabienne Wampfler, Camille Trolliet, la Municipalité et la boursière informe de ce qui suit :

- Dans le préavis 01 le compte 220 Service financier mentionne que l'augmentation du point d'impôt communal est dû à la diminution du taux d'imposition de 79 à 77. Pour alimenter la facture sociale et la péréquation, ils prennent des points d'impôts avec un décalage d'années ;
- *Compte 201.3184 Frais contentieux, poursuites* : le montant est supérieur à ce qui a été budgétisé, car il y a plus de mauvais payeur dans la Commune que prévu. Peut-être que les nouveaux habitants propriétaires ne connaissaient pas le fait de devoir payer des taxes sur l'eau et les déchets, d'où le retard de paiement. Pour compte 210.4220 Intérêts moratoires, il s'agit là de mauvais payeur au niveau des impôts uniquement ;
- *Compte 351.4231.1 Loyers auberge communale* : la Municipalité a œuvré pour soutenir son locataire en offrant CHF 11'200.- de loyers. L'aide de la Commune s'est limitée à aider l'auberge communale car il s'agit de son locataire et n'a pas aidé d'autres entreprises de la commune. Il n'y a pas eu d'autres demandes non plus ;
- *Compte 410.3527 Participation AISTBV* : jusqu'à aujourd'hui les gros dossiers étaient suivis par Denis Grosjean, qui avait des connaissances dans le domaine. Depuis son départ, les dossiers ont été remis à un bureau technique pour avoir leur appui. La Commune va dorénavant donner plus de mandats à ce bureau étant donné aussi les différents domaines d'activités des prochains Municipaux qui ne sont pas forcément dans le bâtiment. En 2020, le 4^{ème} acompte n'a pas été demandé car la Commune n'a pas consommé suffisamment de mandat pour 2020. Il s'agit d'une base fixe annuelle puis d'une facturation selon l'utilisation de chaque commune ;
- *Comptes 430.3011 Traitements et 430.3142 Entretien* : il y a eu beaucoup plus d'heures de déneigement effectuées par les employés communaux en 2020. Pour la route cantonale la facture de déneigement se paie à l'état. Concernant l'entretien il y a eu le goudronnage des parties communales pour les routes au chemin de la Forêt et devant chez Stéphane Haenni et un terrassement d'un chemin direction ... ;
- *Compte 420.3185 Honoraires* : ceci concerne l'immatriculation de la petite cabane appartenant à Swisscom (dont la moitié a été refacturée à Swisscom) et d'autres factures du géomètre Nicod ;
- *Compte 430.3155 Véhicules, entretien* : il y a eu beaucoup moins de réparations et entretiens des véhicules communaux que prévu, cela dépend des pannes ou autres. D'où un budget plus haut que la charge effective ;
- *Compte 450.3524.4 Élimination des déchets verts* : l'élimination se paie à la tonne et on doit éliminer chaque année, car les déchets verts ne sont pas faits pour trainer dans

les bois. Il n'y a pas eu d'abus mais beaucoup de matière à éliminer et il s'agit de broyer les branches sur place. Cela reste économique malgré tout. Il n'est pas possible de faire du compostage naturel soi-même. Cela doit être fait par des professionnels de manière correcte ;

- Il n'est pas envisagé d'augmenter la taxe déchets pour le moment. L'idéal serait d'augmenter la taxe au sac poubelle mais ceci n'est pas une décision communale. En 2020, la Ville de Lausanne a eu une erreur TVA sur les sacs poubelles et la commune a dû leur retourner un montant de CHF 9'000.- ;
- *Compte 820.3143 Entretien éclairage public* : il y a eu pas mal de lampadaires publics abimés par des véhicules cette année (arrêt du bus Chapelle et devant chez Claude Marzo), dont CHF 7'000.- ont été remboursés par les assurances ;
- *Compte 433* : il s'agit des décomptes finaux de l'ASIJ pour 2019 et 2020.

Décision

Le préavis 01/2021 – est accepté à l'unanimité, 20 acceptations.

5) PREAVIS 02/2021 : RAPPORT DE GESTION 2020

Commission de gestion : Gislain Grosjean, Valérie Hirt, Christophe Dutoit

Présentation par la Municipalité Urbain Cherpillod

Rien à signaler. Tout est écrit en détail dans le préavis.

Rapport de la commission

Le Rapporteur lit le rapport et recommande d'adopter le préavis tel que présenté.

Discussions

Luc-Olivier Bünzli, Président, demande s'il y a des questions.

Pas de questions

Décision

Le préavis 02/2021 – est accepté à l'unanimité, 20 acceptations.

6) PREAVIS 03/2021 : DEMANDE DE CREDIT D'ETUDE DE CHF 128'500.- POUR LA TRANSFORMATION DE L'ANCIENNE MAISON LORINI, PROPRIETE COMMUNALE DEPUIS LE 01.10.2020 ET LA CONSTRUCTION D'UNE CHAUFFERIE A PLAQUETTES DE BOIS

Commission : Stéphane Dutoit, Claude Marzo et Jean-Blaise Held

Présentation par la Municipalité Etienne Cherpillod

Ce préavis a demandé beaucoup de travail à la Municipalité et au bureau Communal. Comme mentionné un début de séance, une erreur de CHF 10'000.- s'est glissée dans le préavis, en espérant que vous ne nous en tiendrez pas rigueur.

La Municipalité a mandaté l'architecte J. Vuagniaux pour étudier diverses variantes.

Au rez-de-chaussée il est prévu d'aménager des locaux pour la voirie et au 1^{er} étage des locaux nécessaire pour une boulangerie et un Tea-Room. La chaufferie à mazout est à remplacer par une chaufferie à plaquettes de bois. La Commune est membre de la société Coopérative bois énergie et bénéficie ainsi de la proximité immédiate du stock des plaquettes pour un combustible par énergie renouvelable local. Celle-ci pourra également se substituer à terme à la chaudière à mazout de la salle communale et du restaurant des 3 Suisses. Installation de capteurs dans le cadre des travaux projetés pour l'énergie solaire.

Le montant sera amorti par le fonds de réserve travaux

Mandataires habituels pour les constructions de la commune.

Rapport de la commission

Le Rapporteur lit le rapport et recommande d'adopter le préavis tel que présenté.

Discussions

Luc-Olivier Bünzli, Président, ouvre la discussion.

Suite aux questions et remarques de Hélène Genet, Camille Trolliet et Michel Anex la Municipalité informe de ce qui suit :

- Il n'y a plus de projets d'appartements à louer dans la maison Lorini, comme mentionné lors du dernier Conseil. Après examen avec l'architecte, si on met des appartements il n'y a plus 350m2 pour la boulangerie de disponible et des appartements ne sont pas en adéquation avec les horaires de travail d'une boulangerie (trop de bruit la nuit) ;
- Le local de voirie est prévu dans la maison pour désencombrer la déchetterie actuelle. Investissement pour l'avenir ;
- Il n'y a aucun contrat signé avec le boulanger, il s'agit d'une relation de confiance orale. Rien ne peut être signé sans études ;
- La chaufferie à plaquettes de bois pourra s'il y a demande et après études de faisabilité de l'ingénieur également chauffer quelques maisons du quartier. Cela changerait le coût d'investissement pour la Commune ;
- Les chiffres estimatifs de l'enveloppe globale de ces travaux se situe entre 2 et 3 millions. Mais nous n'avons pas encore les chiffres précis ;

Michel Anex souligne qu'il est important d'obtenir un crédit d'étude pour des travaux de cet ampleur.

Décision

Le préavis 03/2021 – est accepté à l'unanimité, 16 acceptations. 4 abstentions

7) PREAVIS 04/2021 : DEMANDE DE CREDIT DE CHF 40'000.- POUR LE REMPLACEMENT DES LUMINAIRES PAR DES LED SITUES LE LONG DE LA RC636 EN TRAVERSEE DE LOCALITE

Commission : Nathalie Vuagniaux, Eric Cherpillod et Pierre Béda

Présentation par la Municipalité

Rémy Favre

Souhait d'équiper la route cantonale Moudon / Carrouge, en traversée de localité, de luminaires LED de dernière génération pour remplacer les lampes à vapeur de mercure, qui utilisent beaucoup d'énergie et qui seront bientôt introuvables.

Le préavis est clair et détaillé et la commission a fait un excellent travail.

Une première demande avait été faite par le bureau de Lucens pour changer complètement les luminaires et se montait à CHF 280'000.-. La commune de Mézières n'a changé que les mats de lumières et la Municipalité préfère faire de même, solution beaucoup moins onéreuse. Ce changement sera fait cet automne avec une régulation de l'intensité de l'éclairage par zones et selon des horaires programmés. 30 luminaires seront changés sur 75 présents dans la Commune.

Rapport de la commission

Le Rapporteur lit le rapport et recommande d'adopter le préavis tel que présenté.

Discussions

Luc-Olivier Bünzli, Président, ouvre la discussion.

Suite aux questions et remarques de Claude Marzo et Marie-José Held, la Municipalité informe de ce qui suit :

- L'éclairage intelligent est « une régulation de l'intensité de l'éclairage par zone et selon des horaires programmés ». Pour une plus-value de CHF 7'000.- il y aura trois caméras situées à l'entrée de la route, depuis Mézières, qui détecteront le passage des véhicules/personnes pour réguler l'intensité de l'éclairage. Cela permet une économie d'énergie et évite la pollution lumineuse. La Maison Scheider procédera aux réglages ;
- Les luminaires étaient déjà installés au bon endroit ;
- Les piétons seront assimilables aux véhicules. Mais la lumière ne suivra pas le piétons ;
- Lors de la mise en service on devra fixer l'intensité de l'éclairage de nuit. Environ 20% mais ceci devra être testé pour une utilisation adéquate. On invitera Rémy Favre au test d'éclairage puisqu'il a suivi le dossier depuis le début.

Décision

Le préavis 04/2021 – est accepté à l'unanimité, 20 acceptations.

Un 2^{ème} rapport a été établi par la commission Énergie, composée de Eric Cherpillod et Pierre Béda. Il est mentionné que la commission propose d'octroyer à la Municipalité CHF 25'000.- du fonds de réserve « Énergies renouvelables » pour couvrir la majorité de ces travaux. Ceci vaut comme recommandation à la Municipalité.

8) DIVERS ET PROPOSITIONS INDIVIDUELLES

Collège Gustave Roud de Carrouge - Frédérique Plasschaert

Frédérique Plasschaert demande s'il y a du retard dans la construction du Collège de Carrouge. Etienne Cherpillod, vice-syndic, informe qu'il a eu une séance de chantier ce matin. Il en est ressorti un retard dans la livraison des matériaux de construction mais le délai reste juin 2022 (fermeture de toutes les petites écoles dans les villages), pour le moment. Un point officiel sera fait en octobre-novembre 2021.

Rénovation de la maison Lorini, artisans/commerçants locaux – Marie-José Auderset Held

Marie-José Auderset Held, demande quelle est la marge de manœuvre pour l'engagement des artisans/commerçants locaux. Etienne Cherpillod, vice-syndic, informe qu'une première approche auprès de commerçants locaux a été effectuée mais c'est à la fin de l'étude (préavis 03/2021) que nous aurons les réponses nécessaires. Les devis seront présentés mais d'ici que les travaux commencent les prix de la marchandise peuvent varier. Il y a très peu de manœuvre dans les marchés publics. Par exemple, pour le transport scolaire, il y a eu plusieurs offres, puis un classement selon critères et c'est le numéro un qui a remporté le mandat (dans ce cas Groupe Helvétie).

Parcage véhicules propriété Graber - Pierre Béda

Pierre Béda, demande si le nécessaire avait été entrepris pour savoir si les véhicules devant la propriété Graber, se trouvaient sur la propriété privée ou sur la partie communale. Etienne Cherpillod, vice-syndic, informe que 99% des véhicules se trouvent sur la propriété privée et pas sur le territoire communal. Frédérique Plasschaert informe que depuis que Denis Grosjean est intervenu des efforts de parcage ont été entrepris. Urbain Cherpillod, précise que lors des travaux, la benne se trouvait déjà sur leur propriété privée.

Plan avec le nom des quartiers de Vucherens et drapeau de Vucherens – Michel Anex

Michel Anex propose pour les prochains conseils communaux de faire figurer sur le mur un plan avec les noms des quartiers de Vucherens. Il y aura beaucoup de nouveaux conseillers et ils ne savent pas forcément le nom des quartiers. Il propose aussi de mettre le drapeau de

la Commune de Vucherens lors de chaque Conseil. La Municipalité en prend bonne note et soutient l'idée.

Nouvelle législature, explication des règlements et autre – Nathalie Vuagniaux

Nathalie Vuagniaux suggère d'informer des différents fonctionnements, règlements et commissions les nouveaux membres du Conseil pour la prochaine législature avant la première séance de Conseil. Luc-Olivier Bünzli, Président, a prévu de projeter des explications du Conseil mardi prochain et également lors de la première séance du Conseil. Il est également prévu de faire une petite explication sur les différents types d'interventions (postulat, recommandation...) et tout ceci à la première séance.

Jetons de présences – Jean-Blaise Held

Jean-Blaise Held, demande ce qu'il en est de l'utilisation des jetons de présence pour cette fin de législature. Luc-Olivier Bünzli, Président, informe que ce sujet sera traité en fin de séance.

Michel Anex remercie les Municipaux présents ce soir et les employées du bureau communal qui ont continué à œuvrer pour la Commune en comité restreint.

9) INFORMATIONS DU BUREAU DU CONSEIL ET COURRIER

Luc-Olivier Bünzli, Président, désire remercier (sans ordre précis et, espère, sans oublier personne) :

- Tous les conseillers communaux pour les 5 ans de législature ;
- Oxana Gueissaz et Denis Grosjean pour tout le travail accompli durant leur mandat ;
- Rémy Favre également et lui souhaite une belle retraite ;
- Frédérique Plasschaert Marengo pour son poste à la vice-présidence et qui passe à la Municipalité ;
- Liste des démissionnaires de cette législature : André Savary, Thierry Blanc, Audric Blanc, Véronique Schrago, Alicia Perroud et Fabien Chevalley ;
- Merci à Véronique Schrago pour la bonne collaboration durant ces 5 ans et qui passe au Conseil communal ;
- Et Merci à la nouvelle Municipalité.

Utilisation des jetons de présences – Luc-Olivier Bünzli, Président

Luc-Olivier Bünzli, Président, informe sur la proposition du bureau du Conseil pour l'utilisation des jetons de présences. Idéalement il y a lieu de faire une sortie de législature mais difficile à organiser en cette année Covid. Le bureau du Conseil propose en lieu et place un « BON pour se faire plaisir » dans l'un des 6 commerces de Vucherens choisi par le bureau. Un montant de CHF 150.- est attribué par membre. La discussion est ouverte :

- Marie-José Auderset Held, propose de rajouter « Samourailles » sur la liste. Accepté ;
- Pierre Béda, invite les conseillers à ne pas mettre CHF 150.- à un seul commerçant mais de répartir le montant avec plusieurs bons ;
- Sébastien Cherpillod, mentionne que les 7 commerçants choisis ne sont pas les seuls à Vucherens, qu'il y en a d'autres. Luc-Olivier Bünzli, Président, informe que des choix ont dû se faire. Le but ici étant de se faire plaisir.

Décision

Utilisation des jetons de présence – est accepté avec 19 acceptations et 1 abstention.

Luc-Olivier Bünzli, Président, remercie pour cette acceptation et demande à tous les membres de passer en fin de séance pour communiquer leur souhait de bons.

Luc-Olivier Bünzli, Président, informe que les nouveaux membres du Conseil Communal (34 membres) ont tous été élus à la majorité, y compris les viennent ensuite. L'installation a lieu mardi prochain par le préfet à 19h30.

Rémy Favre, prend une dernière fois la parole avant son départ à la retraite, pour remercier avec émotion tous les membres de la Municipalité et membres du Conseil pour toutes ces années. Il remercie également les employés du bureau Communal et les employés communaux pour leur travail. Vive le Jorat et vive Vucherens.

Etienne Cherpillod, vice-syndic, informe que la Municipalité a fait ses adieux en bonne et due forme à Denis Grosjean lors d'une petite réunion. Il remercie le conseil pour l'acceptation du crédit d'études pour la rénovation de la maison Lorini. Il remercie avec émotion Rémy Favre pour tout son excellent travail durant ces années. Remerciement à tout le conseil communal. Il souhaite la bienvenue aux nouveaux Municipaux. Il remercie le bureau du Conseil Communal, les employés du bureau communal et les employés communaux pour leur excellent travail au sein de la Commune.

Frédérique Plasschaert remercie Etienne Cherpillod pour son travail et son investissement.

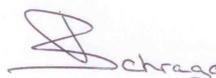
Le Président remercie la Municipalité.

Le Président souhaite une belle fin de soirée à tous les membres.

La séance est levée à 22h11.



Président
Luc-Olivier Bünzli



Secrétaire
Véronique Schrago